Version accessible du magazine n°23 de la Communauté de Communes Cœur de Beauce de novembre 2025

Au sommaire de ce magazine :

Page 3- édito
Page 4 - retours en images
Page 5 - Patrimoine : *Rénovation de la chapelle mortuaire à Loigny-la-Bataille*
Page 6 – Elections municipales et communautaires : *Mode d'emploi*
Page 8 – Les projets en cours
Page 9 – Transport scolaire : Cœur de Beauce avec vous du premier au dernier km .
Page 10 – Comment accompagner nos ainées
Des dispositifs innovants à la résidence Jeanne d'Arc à Janville-en-Beauce
L'OPAH (l'opération programmée de l'habitat) adapte les logement à la perte d'autonomie
La plateforme PFR Sud 28 aide les aidants
Page 12 – Jeunesse
Le Relais Petite Enfance au soutien des familles et des assistant(e)s maternel(le)s
Les Missions Locales : l'avenir en perspective.
Page 13 - Scolaire
*Une nouvelle école durable à Fresnay-l'Evêque*µ
Page 14 – Environnement
Comment est produite l'eau potable
Qui produit l'eau ? Qui distribue l'eau ?
Comment préserver la qualité de l'eau ?
Page 16 – Agenda
Noël en Coeur de Beauce, les prochains rendez-vous culturels
Page 18 – Idée sortie
Spectacle « La politique de l'Autruche » : quand du rire éclot la réflexion
Page 19 – Portrait de l'élu
Julien Birre, vice-président de la Communauté de Communes, en charge des affaires scolaires et de l'enfance-jeunesse

Informations pratiques et légales
Directeur de la publication : Benoît Pellegrin
Directeur de la communication : Bertrand Chabin
Rédaction : Bertrand Chabin
Création - conception - réalisation : Cithéa
Crédits photos : CC Cœur de Beauce / Noé Tiffaneau / Bertrand Chabin / Adobe Stock / Cithéa / Plus Beau d'en Haut / Région-Centre Val de Loire / Alain Bouzy / Archigone / Ciclic / Marie Pétry / Michel Piedallu / Stefen Zezza / Cie l'autre demain / Cie Singe Diesel / Bruno Belleudy / Cie des sans lacets/ Cie Manuel Panaget / Franck Cluzel.

Impression : L'Artésienne
Tirage : 12 500 exemplaires

Siège administratif
Communauté de Communes Cœur de Beauce
1, rue du Dr Casimir Lebel – ZA de l'Ermitage
28310 Janville-en-Beauce
02 37 90 15 41 – contact@coeurdebeauce.fr

Pôles de Proximité

Les Villages Vovéens – 4 rue Texier-Gallas – 02 46 72 05 10
Orgères-en-Beauce – 2 rue de l'Arsenal – 02 37 99 72 84

Dépôt légal : Novembre 2025
ISSN : 2999-9928

Page 3 - Edito de Benoît Pellegrin, Président de la Communauté de Commune Cœur de Beauce.

En mars prochain, tous les habitants du Cœur de Beauce seront appelés à renouveler les conseillers municipaux des 46 communes du territoire. De ces élections découleront – par un mécanisme expliqué dans le présent magazine – un nouveau conseil communautaire, un nouveau bureau, mais aussi un nouveau président puisque **je quitterai mes fonctions à la fin de ce mandat**.

Ce dernier, débuté par une pandémie sans précédent, s'est poursuivi par une crise énergétique liée à un contexte international toujours plus tendu, et s'achève aujourd'hui dans un climat marqué à la fois par des difficultés liées au déficit public et par une défiance généralisée envers les institutions et leurs représentants.

Malgré ces épreuves, des projets ont pu voir le jour. Le maillage du territoire s'est poursuivi avec la construction d'une nouvelle école à Bazoches-en-Dunois et d'un nouveau pôle enfance-jeunesse à Orgères-en-Beauce. Un pôle similaire est en projet à Sainville, et vous découvrirez également dans ce magazine les plans de la nouvelle école qui sera prochainement construite à Fresnay-l'Évêque. Enfin, dans quelques semaines, le terrain de football synthétique communautaire à Ymonville sera achevé. Là aussi, vous pourrez découvrir dans ce magazine un point d'étape du chantier.

Nous devons en permanence résoudre la même équation : maintenir la qualité sans faire exploser les coûts de fonctionnement. Grâce à l'implication des élus et des agents, nous avons réussi à maîtriser nos dépenses tout en préservant, autant que possible, la qualité des services, comme en témoignent les deux Maisons France Services et leurs antennes, le renouvellement de l'OPAH pour l'amélioration de l'habitat (2021-2026) ou encore une offre culturelle à la fois diversifiée et accessible.
Un mandat s'achève et un autre commence. Ainsi va la vie démocratique. Je souhaite d'ailleurs profiter de cet édito pour remercier l'ensemble des élus communautaires qui m'ont accompagné durant ce mandat, ainsi que tous les élus municipaux.

Je suis certain que les nouveaux élus sauront continuer à faire vivre et réussir Cœur de Beauce et à faire rayonner notre collectivité au-delà de nos frontières communautaires.
Mon seul souhait est qu'ils puissent travailler dans un contexte international, national et local plus apaisé.
Chers habitants du Cœur de Beauce, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes.

Page 4 – Retour en images sur les événements de l'été

Gautier Capuçon, un moment de plénitude au cœur de l'été

Le 11 juillet dernier, Gautier Capuçon était présent dans le parc du château de Trancrainville pour une étape de la tournée *Un été en France*, produite par la Société Générale avec la participation de la Communauté de communes.
Plus de 1 300 spectateurs ont assisté gratuitement à la prestation du violoncelliste, accompagné sur scène par les pianistes Jérôme Ducros, Stella Almondo et Yiheng Wang.
Un vrai moment de culture et de plaisir unanimement salué.

Playa Tour, une 10e édition réussie

Du 17 au 19 juillet derniers, petits et grands — solides comme un roc ou curieux de découvertes —, près de 2 400 visiteurs se sont retrouvés au plan d'eau Jean-Claude Genin à l'occasion de la 10e édition du *Playa Tour*.
Sport, citoyenneté, prévention : chacun y a trouvé son bonheur au sein d'une manifestation gratuite et ouverte à tous !

La Rentrée des associations a boosté la rentrée.

Les 5 et 7 septembre derniers, la Communauté de communes a organisé deux forums des associations à Toury et Orgères-en-Beauce.
Un grand merci aux 66 associations participantes pour leur énergie et leur engagement, ainsi qu'aux nombreux visiteurs venus découvrir la richesse et la diversité de la vie associative de notre territoire.

Page 5 – Patrimoine : Restauration du Mémorial de Loigny-la-Bataille, un travail d'orfèvre au service de la mémoire

Après un an de restauration minutieuse, le Mémorial de Loigny-la-Bataille retrouve son éclat grâce au travail de l'Atelier Mériguet-Carrère, déjà à l'œuvre sur la restauration de Notre-Dame de Paris. Retour sur un chantier atypique.

Restaurer sans réinventer : telle est la philosophie de ce chantier qui a redonné vie au Mémorial de Loigny, un ensemble monumental comprenant une chapelle mortuaire, une crypte et un ossuaire, ornés d'œuvres signées Lionel Royer, Lucien Douillard et Charles de Coubertin (ndlr : le père de Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes).

« Notre priorité, c'est de restaurer sans effacer le travail des artistes d'origine. Le but, c'est qu'on oublie notre intervention. Quand on nous dit à la fin d'un chantier *"mais ça n'a pas été restauré ?"*, c'est le plus beau compliment qu'on puisse recevoir » souligne l'une des restauratrices.

Commencé en septembre 2024, le chantier s'est achevé un an plus tard, au terme d'un travail de fourmi mené dans des conditions parfois extrêmes. « C'était la première fois que je travaillais dans un ossuaire où reposent les restes de 1 260 soldats français et prussiens. En hiver, le froid et l'humidité rendent les journées difficiles, et on ne peut pas utiliser de chauffage pour ne pas fragiliser les matériaux ». La professionnelle du patrimoine sourit en se remémorant une frayeur : « La seule fois où j'ai vraiment eu peur, c'est quand le sèche-cheveux utilisé pour les peintures s'est déclenché… tout seul ! »

Pigments réinjectés, plâtres consolidés, toiles recollées, couches picturales restaurées : les gestes précis ont permis de révéler des détails oubliés depuis des décennies. « Un cheval est même réapparu sur l'un des tableaux de Charles de Coubertin », raconte l'une des spécialistes présentes sur le chantier. Seules les peintures situées à l'intérieur de l'ossuaire n'ont pu être retouchées. « La présence des dépouilles interdit toute intervention sans la supervision d'un médecin légiste, ce qui n'était pas envisageable », explique-t-elle. Par ailleurs, les vitraux de la chapelle ont également été restaurés par l'atelier Vitrail France.

Supervisé par la DRAC, ce chantier d'un montant de 440 000 € a également permis la mise en place d'un nouvel éclairage, valorisant chaque œuvre et chaque détail architectural.

Seule ombre… au tableau : la restauration de *La Communion des Zouaves*, une toile de près de quatre mètres de haut, a révélé une défaillance au niveau de la maçonnerie qui supportait l'œuvre jusqu'à présent.. Une nouvelle phase de travaux est donc à l'étude avec la DRAC.

Le Mémorial de Loigny n'a décidément pas fini d'écrire son Histoire.

Détail du chantier
MAÎTRISE D'OUVRAGE : MAIRIE DE LOIGNY-LA-BATAILLE

FINANCEURS :

DRAC Centre-Val de Loire : 210 965,50 €
Ministère des armées : 60 000 €
Département d'Eure-et-Loir : 88 071,64 €
Région Centre-Val de Loire : 34 679,54 €
Communauté de Communes Cœur de Beauce : 20 000 €

AUTRES FINANCEURS : Mairie de Loigny-la-Bataille, Fonds de dotation « Mémorial de Loigny-la-Bataille », Diocèse de Chartres, les Amis de Sonis-Loigny, Souvenir Français national, SouvenirFrançais d'Eure-et-Loir, Crédit Agricole Val de France et la Fondation Crédit Agricole Pays de France

AUTRES ENTREPRISES SUR LE CHANTIER : Label Architecture, Beauce électricité, et entreprise Pavy (maçonnerie°

Page 6 – Elections municipales et communautaires : *Mode d'emploi*

Les 15 et 22 mars 2026 : les habitants des 46 communes élisent leurs conseillers municipaux… et leurs représentants au conseil communautaire. Ces derniers définiront la politique de la communauté de communes en matière de transports, de restauration scolaire, le développement économique du territoire, de culture et de sport : une élection qui va donc influencer directement votre quotidien. Petit mode d'emploi ;

Etape 1 : Chaque citoyen est appelé à voter dans sa commune pour des conseillers municipaux qui se présentent sous forme de liste. Le nombre de conseillers municipaux varie selon l'importance de la commune : de 7 conseillers, à Ardelu (72 habitants) jusqu'à 27 sièges aux Villages Vovéens (3977 habitants).
Nouveauté pour les éléections de 2026 : Jusqu'aux élections municipales de 2020 il était possible dans les communes de moins de 1000 habitants de rayer des noms sur une liste électorale pour les remplacer par d'autres... c'est désormais interdit, notamment pour garantir la parité.

Etape 2 : La liste arrivée en tête reçoit automatiquement 50 % des sièges du conseil municipal. Le reste des sièges est partagé en fonction du score réalisé par chaque liste. Le Maire est ensuite élu parmi le conseil municipal... et c'est souvent - on vous l'accorde - la tête de liste mais pas toujours !

Etape 3 : Parmi les conseillers municipaux, certains se retrouvent membres du conseil communautaire. Dans les communes de moins de 1000 habitants, c'est le maire et éventuellement le 1er adjoint qui sont élus au conseil. Dans les communes où il y a un seul représentant au Conseil Communautaire, un ou une suppléante est toujours désigné(e).Dans les communes de plus de 1000 habitants, les candidats au conseil communautaire sont indiqués sur le bulletin de vote.

Chaque commune est représentée au Conseil Communautaire. Plus la commune a d'habitant, plus elle a de représentants. Au total, le conseil compte 70 conseillers.
La Commune des Villages Vovéens est représentée par 10 conseillers
Les Communes de Toury et Janville-en-Beauce sont représentées par 6 conseillers chacune
La Commune d'Eole-en-Beauce est représentée par 3 conseillers
Les Communes d'Orgères-en-Beauce, Sainville et Terminiers sont représentées par 2 conseillers chacune.
Les 39 autres communes sont chacune représentée par un seul conseiller

Etape 4 : Une fois les maires élus, le Conseil Communautaire devra se réunir avant le 24 avril 2026 (ou le 17 avril si toutes les communes élisent leur conseil municipal au premier tour). C'est le doyen de l'assemblée qui préside.

Etape 5 : Durant la séance, le Conseil Communautaire élit le Président ou la Présidente à bulletin. La majorité absolue est requise au premier tour et la majorité relative au second. En cas d'égalité, un troisième tour est organisé. En cas de nouvelle égalité, le nouveau Président est élu au bénéfice de l'âge.

Etape 6 : Le Conseil Communautaire délibère sur la composition du bureau qui doit être composée - en Coeur de Beauce – de maximum 15 vice-présidents. D'autres membres, sans fonction, peuvent venir compléter le bureau.

Etape 7 : Chaque membre du bureau est ensuite élu par bulletin secret. La respect de la parité n'est pas obligatoire.

Etape 8 : Le Conseil Communautaire définit ensuite quelles sont les compétences déléguées au président. Certaines compétences sont cependant obligatoirement exercées par le Conseil Communautaire : • vote du budget, des taux d'imposition, des tarifs...

Etape 9 : Le Président peut ensuite redéléguer ses compétences à ses vices-présidents. Il peut aussi les retirer à tout moment.

Le Mandat peut débuter mais... pour combien de temps ? Le mandat d'un conseil municipal ou communautaire est de 6 ans... MAIS en raison de la tenue de l'élection présidentielle prévue en 2032 - éventuellement suivie de législatives - le mandat pourrait être prolongé d'un an jusqu'en 2033 afin d'éviter un chevauchement des campagnes électorales.

Page 8 : les projets en cours

Le chantier du terrain synthétique à Ymonville touche au but

La pelouse est posée, l'éclairage et les filets sont en place… le gros œuvre des tribunes et des vestiaires a été achevé. C'est le temps du second œuvre avec les travaux d'isolation de câblage et de finition. Un terrain qui devrait pouvoir être praticable au début de l'année 2026.

Ce projet à 2 621 690 € HT a été soutenu financièrement à près de 50 % par l'Etat, la Région-Centre-Val de Loire, Le département d'Eure-et-Loir, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Football.

La subvention de la région a été conditionnée par la mise en place d'heures d'insertion dédiée à favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus défavorisées : 1023 heures d'insertion ont ainsi été réalisées sur ce chantier du terrain synthétique

Un centre-bourg rénové à Fresnay-l'Évêque

La mairie de Fresnay-l'Évêque a porté un ambitieux projet de redynamisation du centre-bourg. Une ferme à cour carrée beauceronne a été rénovée pour accueillir commerces et services : épicerie, restaurant, bibliothèque, et même un centre d'interprétation du territoire.

L'objectif ? Regrouper vie locale et patrimoine dans un lieu unique et convivial, pour redonner du souffle au cœur du village.

Ce chantier, d'un montant de 3 000 000 € HT, a été subventionné à hauteur de 70 % grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : l'Union européenne, l'État, la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Eure-et-Loir, la Communauté de Communes Cœur de Beauce et Territoire d'énergie Eure-et-Loir

Pour ces deux projets, les subventions régionales ont été octroyées dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale dont l'animation est gérée par la communauté de communes.

Les Deux David passent au bricolage !

Après le succès de leur jardinerie, les propriétaires des Deux David élargissent leur univers et inaugurent Brico David, un tout nouveau magasin de 500 m² au 17 place du Martroi.

Au programme : outils, matériaux, peintures… pour tous vos projets de bricolage, de l'artisan local au bricoleur passionné. Ce projet a reçu le soutien de Communauté de Communes Cœur de Beauce à hauteur de 5 000 € dans le cadre de son programme APPUI.

Page 9 – Transport scolaire : Cœur de Beauce avec vous du premier au dernier km .

Depuis plusieurs années, la Région Centre-Val de Loire affiche la gratuité du transport scolaire pour les collégiens et lycéens. Une mesure appréciée par de nombreuses familles, qui y voient un véritable soutien au pouvoir d'achat. Mais derrière cette gratuité, souvent perçue comme totale, se cache en réalité un effort considérable de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, qui prend à sa charge une large partie des coûts afin que ce service soit réellement accessible à tous.

Une gratuité régionale… sous conditions

Concrètement, la Région finance le transport scolaire uniquement pour les enfants domiciliés à plus de 3 km de leur établissement de secteur. Pour l'ensemble des transports scolaires quotidiens, la Région prend en charge environ 80 % du coût du service, les 20 % restants étant assurés par la communauté de communes.

En revanche, les élèves bénéficiant d'une dérogation scolaire – que ce soit pour des raisons familiales, un choix d'école ou une organisation personnelle – ou ceux qui ou habitant à moins de 3 km de leur établissement, ne sont pas subventionnés par la Région Centre. Dans ces cas, la communauté de communes doit assumer la totalité du coût du transport.

Dans un territoire rural et étendu comme le nôtre, cette limite pose rapidement problème : certains villages ou hameaux se trouvent certes à moins de 3 km de l'école, mais l'accès reste difficile, voire dangereux, pour les enfants contraints de parcourir seuls ces trajets.

Un service renforcé par Coeur de Beauce

Cœur de Beauce est devenue « autorité organisatrice de niveau 2 » et a développé son propre service de transport en régie directe. Cela représente un engagement financier fort (voir encadré), mais qui se traduit par des avantages tangibles. Tous les enfants, même ceux vivant à moins de 3 km de leur école, peuvent prendre le car et se rendre à l'école en toute sécurité, avec une continuité du service accrue. Les annulations de lignes gérées en régie directe sont devenues rarissimes.

De plus, les établissements scolaires bénéficient également d'un service de transport gratuit pour leurs sorties. En 2024-2025, 1 300 déplacements ont ainsi été organisés, dont 754 pour les seules écoles, vers Beaucéo, les gymnases ou d'autres activités du territoire. Les cars en régie garantissent par ailleurs une continuité de service, puisque les trajets sont assurés chaque matin, sauf en cas de conditions météorologiques extrêmes. À cela s'ajoute une sortie annuelle hors du territoire offerte à chaque école ainsi qu'un service spécifique pour les collégiens inscrits à l'UNSS, qui sont ramenés directement à domicile le mercredi après-midi.

Une vision à long terme pour le territoire

Au-delà du soutien immédiat aux familles, cet investissement traduit une véritable vision politique. En choisissant de compléter l'action de la Région, Cœur de Beauce garantit une égalité d'accès au transport scolaire, indépendamment de la distance ou de la localisation des élèves. Ce choix ambitieux illustre une volonté forte : préserver la qualité de vie dans un territoire rural, en s'assurant que la mobilité ne soit jamais un frein à la réussite scolaire.

Combien coûte le transport scolaire (circuits quotidiens et sorties exceptionnelles)

Le coût de fonctionnement 2024 (carburant, assurances, entretien des cars, salaires et formations des chauffeurs) représente 1 588 974,49 €

La participation de la Région sur la partie transport scolaire (pour les élèves vivant à plus de 3 km de leur école) représente 660 840,10 €
Les autres recettes et les amortissements représentent 49 672,56 €

Cela représente donc une charge de fonctionnement en 2024 de 878 461,83 € qui a été assumée par la communauté de communes

Concernant l'investissement, la Communauté de communes achète directement les cars qui transportent les élèves. Un car neuf coûte environ 225 000 € HT La Région subventionne à hauteur de 40 % l'achat d'un nouveau car.

Concernant la sécurité routière, la communauté de communes va investir 15 000 € dans l'achat d'un logiciel de gestion des sorties de transport scolaire. Le temps de gestion gagné grâce à ce logiciel sera réutilisé pour renforcer les contrôles de sécurité, à destination des élèves (port de la ceinture de sécurité) et des chauffeurs (contrôles de stupéfiants et d'alcoolémie).

En chiffres, le service transport, c'est 18 cars, 1245 élèves transporté, 15 chauffeurs, 2 gestionaires transports également chauffeurs.

En tout, 18 lignes primaire (dont 13 en régie direct) et 15 lignes collèges sont assurés sur le territoire.

Page 10 – Comment accompagner nos ainées

Le défi est de taille. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de Français endossent le rôle d'aidant. Enfants, conjoints ou conjointes se retrouvent, face à la maladie ou à la dépendance, dans une situation pour laquelle ils sont rarement préparés. Un engagement souvent éprouvant, mais que certaines structures cherchent à accompagner grâce à des dispositifs dédiés. En Cœur de Beauce, plusieurs initiatives voient ainsi le jour. Petit tour d'horizon.

La Résidence Jeanne d'Arc innove

Depuis janvier 2025, l'EHPAD Résidence Jeanne d'Arc, à Janville, a mis en place deux nouvelles formules d'accueil destinées à améliorer le quotidien des aînés et de leurs familles : le séjour temporaire et l'accueil de nuit.

Le séjour temporaire : une nouvelle manière de découvrir la vie en résidence.

Parmi les 95 places de l'établissement, l'une d'elles est désormais réservée aux séjours de courte durée. Cette formule permet aux personnes âgées de découvrir la vie en maison de retraite « par petites touches ».
Souvent redoutée comme une rupture brutale, l'entrée en établissement peut, au contraire, se vivre de manière progressive et sereine. L'objectif est de changer le regard sur l'Ehpad et d'accompagner en douceur celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas. Les proches de personnes dépendantes peuvent également recourir à ce dispositif lorsqu'ils doivent s'absenter pour un voyage, une contrainte professionnelle ou une hospitalisation, en ayant la certitude que leur proche se trouve dans un environnement sûr et adapté.

Dans cette même logique d'accompagnement et de soutien aux familles, une autre solution se développe : l'accueil de nuit. Véritable répit pour les aidants, il prend en compte une réalité bien connue : de nombreuses familles assurent chaque jour la prise en charge d'un proche âgé vivant à domicile, mais elles ont elles aussi besoin de moments de répit. L'accueil de nuit leur offre cette parenthèse, en toute sécurité.

Le bénéficiaire partage le dîner avec les résidents, passe la nuit à l'Ehpad et profite d'un accompagnement le matin (toilette, habillage, petit-déjeuner). Les traitements médicaux sont assurés par l'équipe soignante, à partir des prescriptions et médicaments fournis par la famille. L'idée est simple : permettre un répit aux aidants, tout en préservant au maximum les habitudes de vie du résident.

Tarifs et conditions

La nuitée est à 18,33 € à laquelle s'ajoute la part dépendance (GIR 1 et 2 : 15,87 € - GIR 3 et 4 : 10,06 €) Cette part peut être prise en charge par l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), via la Maison départementale de l'autonomie.

L'arrivée s'effectue entre 17h et 17h30. Le Départ s'effectue entre 10h et 11h. La durée maximale est de 7 nuits consécutives. Le quota annuel est de 90 nuitées par personne

Les demandes se font directement en ligne sur la plateforme ViaTrajectoire. Une réponse est apportée sous 72 heures maximum.

Pour information, La Résidence Jeanne d'Arc recrute. Vous pouvez envoyer votre CV à direction@ehpadjanville.fr

Bien vieillir chez soit avec l'OPAH.

Aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes Cœur de Beauce s'engage à améliorer le parc de logements sur son territoire. Contrairement aux idées reçues, ces aides ne concernent pas uniquement la rénovation énergétique, mais aussi l'adaptation du logement en cas de perte d'autonomie.

Monte-escalier, sécurisation ou adaptation de la salle de bain… de nombreux projets peuvent être subventionnés.

Vous êtes intéressé, pour vous ou pour un proche ? N'hésitez pas à contacter SOLIHA Eure-et-Loir, qui pourra vous apporter des conseils gratuits et vous accompagner dans vos démarches.
ontact : 02 37 20 08 58 - contact28@soliha.fr

La plateforme PFR Sud28 : aidons les aidants

La Plateforme de Répit et d'Accompagnement (PFR) est portée par le SSIAD, en coopération renforcée avec l'EHPAD de Cloyes, dans le cadre d'une démarche soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elle a pour mission de soutenir les aidants accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de handicap, quel que soit leur âge, ou atteintes de maladies chroniques ou neurodégénératives. La PFR propose notamment un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives, ainsi qu'un appui global pour favoriser le bien-être des aidants et des personnes accompagnées.

Contact : **02 37 45 20 20** - **pfrsud28@mairie-chateaudun.fr**

Attention : PFR sud 28 n'intervient que sur les communes suivantes : Bazoches-en-Dunois, Bazoches-les-Hautes, Cormainville, Courbehaye, Dambron, Eole-en-Beauce, Fontenay-sur-Conie, Guillonville, Loigny-la-Bataille, Lumeau, Nottonville, Orgères-en-Beauce, Péronville, Poinville, Poupry, Terminiers, Tillay-le-Péneux, Toury, Varize, Villars.

Page 12 – les dispositifs pour Jeunesse

Les Missions Locales : l'avenir en perspective.
Pour les 16-25 ans, les Missions Locales sont bien plus qu'un simple service d'accompagnement. Elles offrent un véritable coup de pouce pour construire son parcours vers l'emploi, la formation ou l'apprentissage. Mais leur rôle ne s'arrête pas là : santé, logement, mobilité, droits… elles accompagnent aussi les jeunes dans leur quotidien pour les aider à gagner en autonomie et à s'insérer pleinement dans la vie sociale et professionnelle.

Les permanences sur le territoire
Janville-en-Beauce (France services - Rue du Dr. Casimir Lebel) : le lundi de 9h à 12h
Toury (Mairie - place Suger), : Tous les lundis après-midi
Villages Vovéens (France Services è 6 rue Texier Gallas) – Le 2e et le 4e mercredi du mois de 9h à 17h.
Pour prendre RDV : contact@mla-chartres.fr - 02 37 36 49 50
Permanences assurées par la Mission Locale de l'arrondissement de Chartres

Orgères-en-Beauce (Antenne MFS - 2 rue de L'Arsenal) : le 1er et le 3e mercredi du mois, de 9h à 17h
Pour prendre RDV : newcontact@milos28.org - 02 37 94 05 05
Ces permanences sont assurées par la Mission Locale Ouest Sud Eure-et-Loir

Relais petite enfance (RPE) : au soutien des familles et des assistant(e)s maternel(le)s

En Cœur de Beauce, les familles disposent de plusieurs solutions pour faire garder leurs enfants avant l'entrée à l'école : un large réseau de 150 assistant(e)s maternel(le), certaines étant regroupées dans six Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM), et deux crèches privées. Pour mieux s'y retrouver, le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne parents et professionnelles avec un service entièrement gratuit.

Accessible à tous, le RPE informe sur les différentes solutions, met en relation parents et assistantes maternelles et accompagne chacun dans ses démarches. « On se prépare à être parent mais pas à être employeur », rappelle Muriel la responsable du RPE à Janville-en-Beauce. Contrats, congés, convention collective : le RPE aide à y voir plus clair et assure même une médiation en cas de désaccord. Les assistantes maternelles ne sont pas en reste. Le relais propose formations et ateliers autour du développement de l'enfant, de la sécurité. Des rencontres régulières permettent aux enfants de s'éveiller dans un cadre collectif, tandis que les professionnelles échangent sur leurs pratiques. Des temps spécifiques, encadrés par une psychologue et en l'absence des enfants, favorisent aussi une parole libre et constructive. À la fois ressource, soutien et lieu d'échanges, le RPE facilite le quotidien des familles comme des assistantes maternelles et contribue à la qualité de l'accueil des tout-petits sur le territoire

La prise de rendez-vous est possible lors des permanences qui sont assurées tous les après-midis, de 13h30 à 18h30, sauf le mercredi où elles ont lieu toute la journée aux adresses suivantes :

Relais Petite Enfance (siège) à Janville-en-Beauce (12 Rue des 50 Mines)
06 46 08 09 59 - rpe.cccb1@pep28.asso.fr

Relais Petite Enfance (antenne) aux Villages Vovéens (20 Bd Maurice Violette
06 34 14 39 38 - rpe.cccb2@pep28.asso.fr

Page 13 – Scolaire : une nouvelle école durable à Fresnay-l'Évêque

À Fresnay-l'Évêque, la Communauté de communes Cœur de Beauce investit dans une école nouvelle génération : un bâtiment sobre en énergie, respectueux de l'environnement et pensé avant tout pour le confort des enfants.

Sobriété et efficacité
Rue des Ouches, face à l'espace Centaure, la future école de Fresnay-l'Évêque prend forme. Quatre classes, un restaurant scolaire et un espace périscolaire y seront bientôt réunis
Conçue dans le respect de la réglementation RE2020, la nouvelle école sera équipée de panneaux photovoltaïques sur sa toiture, d'un système de géothermie couplé à une pompe à chaleur pour le chauffage et d'une isolation renforcée. Les circulations ont été pensées pour profiter au maximum de la lumière naturelle, réduisant ainsi la consommation d'électricité.

Le confort des élèves privilégié
L'école abrite une cour de récréation protégée du vent et sécurisée de l'extérieur. Les classes sont orientées de manière à rester fraîches pendant les fortes chaleurs estivales et l'acoustique du restaurant scolaire a été particulièrement soignée pour éviter les nuisances sonores. Une desserte de car est également prévue et les parents d'élèves pourront profiter du parking de l'espace Centaure qui fera face à la nouvelle école.

Un projet évolutif
Trois classes supplémentaires pourront être ajoutées ultérieurement. Cela pourra se faire à moindre coût, puisque les sanitaires et le restaurant scolaire ont déjà été pensés pour accueillir d'éventuels effectifs supplémentaires.
Pensé par l'architecte Claire ANTOINE (cabinet Archigone), le projet, estimé à 3,2 millions d'euros HT (hors maîtrise d'œuvre et études complémentaires) marque un engagement fort : construire pour l'avenir, en conciliant performance énergétique, confort et qualité de vie pour les enfants de Cœur de Beauce.

Description du plan de l'école : Autour de la cour se trouvent, en haut, la salle de motricité et des sanitaires ; à gauche, des classes élémentaires et un préau ; à droite, un dortoir, des classes maternelles, des espaces périscolaires et des sanitaires ; en bas, le restaurant scolaire.

Page 14 – Environnement

Dans ce dossier, trois articles expliquent comment est produite l'eau potable. Une carte complète l'article.

Article 1 : comment est produite l'eau potable ?

Etape 1 : prélèvement

L'eau est prévelée essentiellement dans la nappe de Beauce par des forages pouvant atteindre de grandes profondeurs (entre 75 et 108 m).

Etape 2 : traitement

Selon l'emplacement du forage, des traitements peuvent être nécessaires : contre le fer au Puiset et à Moutiers. Une chloration est ensuite réalisée sur tous les sites pour atteindre les critères de potabilités fixés par l'ARS.

Etape 3 : stockage et distribution

l'eau est ensuite stockée dans un réservoir appelé bâche. Des surpresseurs l'envoient ensuite vers les châteaux d'eau des communes qui assurent esnuite la distribution auprès des habitants.

Article 2 : qui produit ? Qui distribue ? Où en est-on ? Point d'étape avec Bruno Guittard, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement.

Question : qui assure aujourd'hui la production et la distribution d'eau potable sur le territoire ?
Réponse : depuis sa création, la Communauté de Communes Cœur de Beauce assure la production d'eau potable. La distribution, en revanche, reste de la compétence des communes. La loi prévoyait initialement que cette responsabilité incombe obligatoirement aux intercommunalités au 1er janvier 2026, mais le législateur est revenu sur cette obligation en 2025. A une grande majorité, les conseils municipaux de Cœur de Beauce ont décidé de rester compétent pour la distribution de l'eau potable.

Question : cela signifie-t-il du temps et de l'argent perdus ?
Réponse : au contraire, nous avons élaboré un schéma directeur, numérisé les réseaux et mis en place un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux. Ce travail aurait de toute façon dû être fait par chaque commune. Une économie d'échelles a donc même été réalisée puisque cela a été fait à l'échelon intercommunale. De plus, l'étude réalisée nous permet d'anticiper : si un nouveau changement législatif intervenait, nous aurions déjà la connaissance du patrimoine, du contexte financier des budgets de l'eau, et nous aurions déjà étudié les modes de gestion possibles… bref, nous serions prêts.

Article 3 : préserver la qualité de l'eau grâce aux Aires d'Alimentation de Captage.

La Communauté de communes Cœur de Beauce, avec l'appui de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, mène un plan d'actions pour protéger la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captage de Terminiers et du Puiset depuis 2024.

Des agriculteurs engagés

80 exploitants sont concernés par cette démarche afin d'adopter des pratiques favorables à l'environnement.

- implantation de couverts végétaux pour piéger l'azote,
- diversification avec des cultures moins exigeantes en intrants (chanvre, sarrasin, tournesol),
- conversion à l'agriculture biologique ou engagement dans une mesure agro-environnementale,
- mise en conformité des forages.
- accompagnement à la réduction de l'usage des herbicides

Une action collective

La communauté de communes complète ces efforts par un suivi régulier de la qualité de l'eau brute et la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif.

Les collectivités, partenaires techniques et agriculteurs agissent ainsi de concert pour préserver ensemble la qualité de l'eau.

Liste des partenaires : République Française, Agence de l'eau Loire Bretagne, Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, Ferme des arches, Bonneval, Beauce et Perche coopérative agricole, PMA28, Axereal, Gatichambre, SCAEL.

Carte

Le territoire de Communauté de Communes Cœur de Beauce est représenté avec l'organisation et la répartition des équipements d'alimentation en eau potable.

On découvre ainsi que :

- Chaque commune possède au moins un château d'eau. Janville en Beauce en possède trois, les villages vovéens en possèdent quatre, Neuville-Saint-Denis en possède trois. Ymonville en possède deux.
- Les communes de Courbehaye, Nottonville, Varize, Péronville, Guillonville, Cormainville et Guillonville sont rattachées à la station de Pruneville qui est alimentée par trois forages situés à Péronville et Guillonville.
- Les communes de Fontenay-sur-Conie, Tillay-le-Péneux, Loigny-la-Bataille, Terminiers, Lumeau, Poupry, Baigneaux, Bazoches-les-Hautes sont rattachées à la station de Loigny-la-Bataille qui est alimentée par trois forages situés à Terminiers. L'un de ces forages possède une aire d'alimentation et de captage (AAC).
- Les communes de Dambron, Santilly, Poinville, Toury, Janville-en-Beauce, Guilleville, Fresnay-l'Evêque, Neuville-Saint-Denis (sauf l'ancienne commune de Rouvray-Saint-Denis), Oinville-Saint-Liphard sont rattachées à la station du Puiset qui est alimentée par deux forages au Puiset et un à Toury. Les forages du Puiset possèdent une aide d'alimentation et de captage (AAC).
- Les communes des Villages Vovéens, de Villars, Eole-en-Beauce, Beauvilliers, Prasville, Ymonville, Moutiers, Reclainville, Louville-la-Chenard sont rattachés à la station de Moutiers qui est alimentée par deux forages situés à Prasville et à Moutiers.
- La commune de Ouarville est alimenté par Chartres Métropole dans le cadre de conventions d'achat et de vente d'eau avec Chartres Métropole.
- La commune de Gouillons est alimenté par un forage situé sur son propose territoire

- La Commune de Sainville est alimenté par le Syndicat D'alimentation En Eau Potable De La Region D'auneau Sud (SYAEPRAS)
- La commune de Garancières-en-Beauce est alimenté par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Yvelines SEASY 78
- Les Communes de Oysonville, Gommerville, Ardelu, Baudreille, Mérouville, Neuville-Saint-Denis (uniquement l'ancienne commune de Rouvray-Saint-Denis) sont rattaché à la station et aux forages de Chateay dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Baudeville.

- La carte précise également qu'une convention de vente d'eau a été mise en place avec Le Grand Châteaudun.

Page 16 – Agenda

Noël à la Maison du Tourisme

Du Dimanche 30 novembre au mercredi 24 décembre 2025

Boutique de Noël : artisanat et artisanat d'art, bijoux, produits locaux, paniers garnis..
Faites le plein d'idées cadeaux !

Dimanche 21 décembre 2025 - à partir de 14h
« **Animation musicale avec la banda de Voves**
Crêpes et chocolat chaud par l'APE d'Orgères-en-Beauce
Maison du Tourisme – Orgères-en-Beauce
Gratuit

Des idées pour occuper les enfants

Durant les vacances d'hiver (du 14 fév. Au 2 mars 2026)
Mardi 17 février 2026
« On s'la raconte : choisis ton histoire »
10h pour les 3-6 ans
11h15 pour les 7-10 ans
Médiathèque Coeur de Beauce – Orgères-en-Beauce
Gratuit – Réservation obligatoire
02 37 99 97 92 – mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr

Jeudi 19 février 2026 - de 14h à 16h
« Atelier les p'tits vacanciers – Œil de dieu ou Ojo de Dios »
Maison du Tourisme – Orgères-en-Beauce
Dès 8 ans – 5 € – Goûter compris – Réservation obligatoire
02 37 99 75 58 – info@tourismecoeurdebeauce.fr

Mardi 24 février 2026 - 14h30
«Atelier by Annie : l'art du pliage décoratif »
Médiathèque Cœur de Beauce – Orgères-en-Beauce
De 8 à 10 ans* - 5€ – Réservation obligatoire
02 37 99 97 92 – mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr
*Un atelier adulte est également proposé le samedi 21 mars 2026 à 14h.

Jeudi 26 février 2026 - de 14h à 16h
« Atelier les p'tits vacanciers – Bracelets de perle »
Maison du Tourisme – Orgères-en-Beauce
Dès 9 ans – 5 € – Goûter compris – Réservation obligatoire
02 37 99 75 58 – info@tourismecoeurdebeauce.fr

Durant le week-end de Pâques

Samedi 4 avril 2026 - 10h30
On s'la raconte… en histoires de Pâques
De 3 à 8 ans
Gratuit – Réservation obligatoire
02 37 99 97 92 – mediathequeorgeres@coeurdebeauce.fr

Lundi 6 avril 2026– Lundi de Pâques - 15h
« Atelier chocolat »
Avec l'Atelier Gourmand de Chartres
Dès 7 ans – Accompagnant adulte obligatoire
6€ par enfant – Gratuit pour l'accompagnant – Réservation obligatoire
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Durant les vacances de Pâques (du 11 au 27 avr. 2026)

Jeudi 16 avril 2026 - de 14h à 16h
« Initiation au dessin »
Maison du Tourisme – Orgères-en-Beauce
Dès 10 ans – 5 € – Goûter compris – Réservation obligatoire
02 37 99 75 58 – info@tourismecoeurdebeauce.fr

Mercredi 22 avril 2026 - 10h et 15h
« Explorez l'Histoire en famille »
Visite guidées adaptée pour les 7-14 ans - Accompagnant adulte obligatoire
6€ par enfant – Gratuit pour l'accompagnant – Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Conférences et visites guidées

Dimanche 1er mars - 15h
« La Musique Militaire »
Conférence par Yves Martin, sociétaire de la Sabretache – Avec la participation de l'ensemble vocal de l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI)
Musée de la guerre 1870 – Loigny-la-Bataille
5€ - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Samedi 7 mars - 14h
« L'Histoire de la Cité Hudault de Voves »
Conférence et dédicace par Lydie Delanoue
Médiathèque

Dimanche 8 mars - 15h
« Les Femmes et la guerre de 1870 »
Visite guidée thématique à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes
Musée de la guerre 1870 – Loigny-la-Bataille
8€ (6€ pour les enfants) - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Dimanche 29 mars - 15h
« La colonie des abeilles »
Conférence par Lucette Drenne de l'association la clef des champs
Maison du Tourisme Cœur de Beauce
4€ - Réservation obligatoire
02 37 99 75 58 – info@tourismecoeurdebeauce.fr

Dimanche 26 avril 2026 - 15h
« Soigner après la bataille : le rôle de la Marquise de Gouvion-Saint-Cyr à Loigny »
Conférence par Roger Judenne
Musée de la guerre 1870 – Loigny-la-Bataille
5€ - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Samedi 23 mai 2026 - de 19h à 23h
« Nuit Européenne des Musées »
Musée de la guerre 1870 – Loigny-la-Bataille
5€ - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Dimanche 31 mai 2026 - 15h
« L'orgueil du drapeau, biographie et itinéraire d'un objet sensible
(France-Allemagne 1870-1945) »
Conférence par Odile Roynette, historienne
5€ - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Dimanche 7 juin et Dimanche 5 juillet 2026 - 10h et 15h
Visites guidées du champ de bataille de Loigny
8€ (accès au musée compris) - Réservation conseillée
02 37 36 13 25 – mediation@museedelaguerre1870.fr

Spectacles et concerts

Samedi 13 décembre 2025 - 11h
« Bonjour »
Théâtre dès 4 ans
Médiathèque Coeur de Beauce – Orgères-en-Beauce
5€ - Réservation obligatoire
02 37 99 97 92 – **mediatheque@coeurdebeauce.fr**

Vendredi 9 janvier 2026 - 20h30
« La politique de l'autruche »
Comédie tout public dès 8 ans
L'Éole – Gommerville
14€/ Réduit : 7€ - Réservation conseillée.
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr** ou sur billetweb.fr

Dimanche 25 janvier 2026 - 15h30
« Chemin des Métaphores »
Spectacle jeune public dès 5 ans
5€ - Réservation conseillée.
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr** ou sur billetweb.fr

Samedi 31 janvier 2026 **- 20h30**
« Concert des professeurs »
Salle des Fêtes – Place de l'Église, Varize
Gratuit
Infos : 06 37 61 86 22 – **direction.musique@coeurdebeauce.fr**

Vendredi 6 février 2026 - 20h30
« Boulevard du boulevard »
Comédie tout public
L'Éole – Gommerville
14€/ Réduit : 7€ - Réservation conseillée.
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr** ou sur billetweb.fr

Samedi 21 Mars 2026 - 20h30
« Erasmus sur Mars »
Conte musical tout public
L'Éole – Gommerville
Gratuit - Réservation conseillée.
02 37 99 75 58 – info@tourismecoeurdebeauce.fr

Samedi 28 Mars 2026 - 20h30
« Cissy Street » - Jazz de Mars
Concert
L'Éole – Gommerville
14€/ Réduit : 7€ - 12 € sur la billetterie Jazz de Mars - Réservation conseillée.
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr**

Samedi 11 Avril 2026 - 20h30
« Hommage aux icônes de la musique »
Concert
Salle Silvia Monfort - 5 rue Roger Gommier, Voves – Les Villages Vovéens
Infos : 06 37 61 86 22 – direction.musique@coeurdebeauce.fr

Dimanche 12 avril 2026 - 15h30
« Une peau d'âne »
Spectacle jeune public : Théâtre, musique et projection – Dès 6 ans
5€ -Réservation conseillée
07 56 06 06 56 – eole@coeurdebeauce.fr ou sur billetweb.fr

Vendredi 22 mai 2026 - 20h30

« Victor par Hugo »
Théâtre muiscal
14€/ Réduit : 7€ - Réservation conseillée.
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr** ou sur billetweb.fr

Samedi 13 juin 2026 - Deux concerts : 17h et 20h30
« La Musique à travers le temps »
Gratuit - Réservation obligatoire
02 37 99 75 58 – **info@tourismecoeurdebeauce.fr**

Samedi 27 juin 2026 - 10h
« Ce matin-là »
Spectacle de clown mêlant papier peinture, ombres chinoises et musique baroque
De 1 à 5 ans
5€ -Réservation conseillée
07 56 06 06 56 – **eole@coeurdebeauce.fr** ou sur billetweb.fr

Samedi 27 juin - de 16h à 22h
« L'EMI en fête » - Concerts en plein air
Gratuit
Infos : 06 37 61 86 22 – direction.musique@coeurdebeauce.fr

Les expositions

A la Médiathèque Cœur de Beauce - Orgères-en-Beauce
Du 3 février au 25 avril 2026
« Edmond Lescarbault, un astronome en Beauce »
L'Histoire d'un médecin d'Orgères qui crut découvrir la planète Vulcain.

Au Musée de la guerre 1870 - Loigny-la-Bataille
A partir du Dimanche 1er mars 2026 - 6€
« Faire le zouave aux pays des Bachi-bouzouk»
Bienvenue dans l'univers des expressions militaires

A la Maison du Tourisme – Orgères-en-Beauce
Du Dimanche 1er mars au Dimanche 3 mai 2026 – Gratuit
« Exposition de Michel Pasquier, Carine Dubrana et Didier Dantras » - sculpture et récupération

Du Dimanche 10 mai 2026 au Dimanche 5 juillet 2026 - Gratuit
« Tracer le territoire : cartes anciennes de la Beauce et d'ailleurs »

Page 18 – Idée sortie : spectacle *« La politique de l'Autruche » - quand le rire faire réfléchir*

Le vendredi 9 janvier prochain, la compagnie L'Autre Demain sera à l'Éole pour présenter sa comédie La Politique de l'Autruche. Nous avons rencontré les deux comédiens, Marie Lagrée et David Brunier, qui en sont également les auteurs.

Question : comment peut-on résumer cette pièce ?
Réponse : c'est le choc des cultures entre Benjamin, Parisien pur jus, qui doit – un peu contraint – accueillir Céline, une vétérinaire qui débarque de sa campagne natale… une rencontre qui va forcément faire des étincelles.

Question : lorsqu'on joue une telle pièce, quel piège faut-il éviter ?
Réponse : au théâtre, il faut absolument des personnages bien campés. Comme la pièce dure 1h15 et qu'elle est très rythmée, les caractères doivent être immédiatement identifiables. C'est pourquoi nous avons d'un côté le bobo, sportif, végétarien, et de l'autre la vétérinaire viandarde, extravertie, spécialiste des autruches. Mais notre objectif est justement de déconstruire ces clichés au fil de la pièce, avec humour et légèreté. Nous sommes loin de la caricature lourde, grasse ou méchante.

Question : quel type d'humour se rapproche le plus de votre pièce ?
Réponse : sans vouloir nous comparer – nous n'oserions pas – nous pensons à Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui : des personnages bien construits, des relations grinçantes, et forcément beaucoup de drôlerie.

Question : d'ailleurs comme Bacri et Jaoui dans beaucoup de leurs pièces, c'est un texte que vous avez écrit ensemble. Est-ce un avantage ?
Réponse : Oui, incontestablement. Quand on écrit, on a déjà une « musique » en tête, une manière d'entendre la réplique. Jouer son propre texte permet donc de lui donner vie plus naturellement. Et quand le public réagit positivement, c'est une double satisfaction : en tant qu'auteur et en tant que comédien.

Question : et si le public ne réagit pas ?
Réponse : alors on adapte ! On redécoupe, on retravaille. C'est une pièce que nous avons jouée une cinquantaine de fois, et que nous essayons d'améliorer sans cesse.

Question : au final, à quoi sert la comédie ?
Réponse : bien sûr, faire rire et divertir. Mais aussi susciter une réflexion. Dans La Politique de l'Autruche, nous parlons de l'altérité et des différences. Nous sommes tous victimes de clichés. Moi en tant que comédienne, on m'a toujours renvoyée vers des rôles d'autorité (alors que je suis une fille sympa !) et David vers des rôles de bon père de famille… alors qu'il n'a pas d'enfant ! Mais il ne faut pas s'exempter de toute responsabilité. Nous sommes aussi générateurs d'idées reçues. Vous savez, ce nouveau voisin ou ce nouveau collègue à qui vous collez une étiquette, avant de découvrir quelques mois plus tard qu'il est devenu votre meilleur ami… Cette pièce, c'est peut-être aussi un moyen de faire son autocritique. D'ailleurs, lorsque les spectateurs nous confient qu'en plus de les avoir fait rire, la pièce les a fait réfléchir, c'est le plus beau compliment que nous puissions recevoir.

RDV à l'Éole le jeudi 9 janvier à 20h30. Tarif 14 € / 7 €. Réservation sur 07 56 06 06 56 – eole@coeurdebeauce.fr

Page 19 – Portrait de l'élu

Nos élus vous représentent, mais les connaissez-vous vraiment ? Julien Birre est vice-président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, en charge du scolaire et de l'enfance-jeunesse. Maire d'Éole-en-Beauce depuis 2020, cet agriculteur de 44 ans. Julien Birre est vice-président de la Communauté de Communes Cœur de Beauce, en charge du scolaire et de l'enfance-jeunesse. Maire d'Éole-en-Beauce depuis 2020, cet agriculteur de 44 ans s'est livré à l'exercice du portrait.

Question : votre occupation préférée ?
Réponse : jouer du trombone à coulisse au sein de l'Harmonie municipale de Voves. C'est un vrai plaisir de partager la musique avec d'autres passionnés, de retrouver cette ambiance conviviale et de faire vibrer le public à chaque concert.

Question : le métier que vous auriez aimé exercer ?
Réponse : je n'aurais pas voulu faire un autre métier que celui d'agriculteur. C'est un travail exigeant, mais tellement riche et essentiel pour notre planète. Il me permet d'être proche de la nature, de voir le fruit concret de mes efforts et de contribuer, à ma manière, à nourrir les gens.

Question : une citation qui vous inspire ?
Réponse : « La musique est la langue des émotions. » Emmanuel Kant. Cette phrase résume parfaitement ce que je ressens lorsque je joue : la musique permet d'exprimer ce que les mots ne peuvent pas toujours dire.

Question : l'époque que vous auriez aimé connaître ?
Réponse : je ne suis pas du genre à rêver du passé. Chaque époque a ses défis et ses beautés, et je trouve que la nôtre, malgré ses difficultés, offre de belles opportunités. Je préfère vivre pleinement le présent.

Question : si vous pouviez inviter trois personnes (vivantes ou disparues) à dîner, qui choisiriez-vous ?
Réponse : par curiosité historique, j'aimerais inviter le général de Gaulle. J'aimerais savoir ce qu'il penserait de la France d'aujourd'hui et quelles solutions il proposerait pour la redresser. Et, plus personnellement, j'inviterais mes deux grands-pères, que je n'ai pas eu la chance de connaître. J'aimerais pouvoir échanger avec eux, découvrir leur parcours et partager un vrai moment de famille.

Question : le personnage de fiction que vous aimeriez être ?
Réponse : Tintin*, sans hésiter. Pour son esprit curieux, sa malice, son courage et surtout son goût pour l'aventure et les voyages.*

Question : un livre qui vous a marqué ?
Réponse : Biogate, pour en finir avec l'utopie du bio, de François Grudet. Ce livre m'a interpellé par son regard critique et argumenté sur les modèles agricoles actuels, et m'a poussé à réfléchir sur notre manière de produire et de consommer.

Question : votre film culte ?
Réponse : j'en ai plusieurs ! Le Jour le plus long, pour l'importance l'historique du Débarquement et le courage qu'il représente. Et Les Bronzés font du ski, pour son humour indémodable, l'équipe du Splendid et cette ambiance de montagne qui fait toujours du bien.

Question : une musique qui vous émeut ?
Réponse : la musique du film À la poursuite d'Octobre rouge *me touche particulièrement, car elle me rappelle les 130 ans de l'Harmonie municipale de Voves, une fête mémorable où anciens et nouveaux musiciens s'étaient réunis. J'ajouterais aussi* Hallelujah*, interprétée par Leonard Cohen, une chanson intemporelle, à la fois simple et profondément émotive. Mais il y en a tant d'autres...*

Question : le produit du terroir beauceron auquel vous ne résistez pas ?
Réponse : les graines de courge produites par Valconie, à Éole-en-Beauce. Croquantes, savoureuses et locales : un vrai délice beauceron **!**

Question : une promenade que vous aimez faire en Cœur de Beauce ?
Réponse : je ne me promène pas souvent, sauf pendant les vacances, mais j'apprécie toujours une balade dans le bois de Cambray. C'est un lieu calme, reposant, parfait pour se ressourcer.

Question : votre définition du bonheur et/ ou votre philosophie de vie ?
Réponse : « L'union fait la force. » C'est une devise qui me parle profondément, surtout à travers la musique. Jouer en groupe, c'est un bel exemple de solidarité et d'harmonie : chacun apporte sa note, et ensemble, on crée quelque chose de plus grand.